



Le carnet de notes

Parution bimestrielle

Octobre 2012—N°3

Sommaire :

- > Péri scolaire et cantine : un vrai service rendu aux familles
- > Bibliothèque et salle informatique : un « plus » pour les élèves de Pont-Sainte-Marie
- > Des travaux dans nos écoles : les nouveautés de la rentrée
- > Les agents des écoles maternelles
- > Le guide des parents
- > Réforme de l'école : vers la semaine des 4 jours et demi
- > Service péri scolaire : les missions
- > Blagues d'école
- > Les mots mêlés de l'école

Péri scolaire et cantine : un vrai service rendu aux familles

P 1

A la dernière rentrée, notre ville comptait 473 élèves, dont 283 en primaire, et 190 en maternelle, ce qui représente une moyenne de 22 à 24 élèves par classe. Ces chiffres, présentés lors de la commission enseignement le 9 octobre dernier, ont été » l'occasion de souligner une baisse d'environ 50 enfants en 8 ans, soit l'équivalent de 2 classes sur l'ensemble du groupe scolaire.

P 1

P 2

P 2

P 3

P 3

P 3

P 4

P 4

Malgré cette baisse des effectifs dans les écoles, le nombre d'inscrits à la cantine reste globalement constant. Un service qui est donc apprécié par les familles qui y trouvent une



aide dans la gestion de leur quotidien et qui permet aux enfants de bénéficier de rythmes tranquilles même quand leurs parents travaillent.

Quant au péri scolaire, le nombre d'inscrits est

proportionnellement en progression. Les activités et l'encadrement sont majoritairement assurés par les agents de la ville qui propose aux familles un service gratuit.



Bibliothèque et salle informatique : un « plus » pour les élèves de Pont-Sainte-Marie

La bibliothèque des écoles, située à l'étage du groupe scolaire, permet un accès aux livres pour tous les élèves (maternelle et primaire). L'espace est entièrement géré par une personne mise à disposition par la ville. Chaque semaine, un créneau horaire d'environ 1h est réservé par les

enseignants qui accompagnent leurs élèves. Tous les enfants ont droit à un prêt de livres gratuit. Un service unique à Pont-Sainte-Marie !

De plus, une salle informatique est mise à disposition des élèves de l'école élémentaire. Il s'agit d'une ancienne salle de classe entièrement aménagée et

équipée d'un tableau numérique interactif (écran fixé au mur avec relais wifi, et permettant de recevoir des programmes éducatifs.). Un autre tableau de ce type est installé dans la salle de sciences. Des outils appréciés qui contribuent à la réussite des enfants de la ville.



Des travaux dans nos écoles : les nouveautés de la rentrée

90 000 € de travaux pour le bien être des élèves Maripontains !



90 000 €uros : c'est ce que la ville a dépensé pour les travaux dans les écoles cet été.

Petit tour d'horizon :

A l'école maternelle, la cour a été totalement refaite. Les enfants y ont trouvé de nouveaux jeux. Une rampe d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) a été mise en place. A noter aussi que certains arbres ont été taillés car ils présentaient un danger. Durant

l'automne, d'autres seront replantés. Le parcours à vélo a été redessiné, et une piste de sécurité routière a vu le jour entre les deux maternelles.

A l'école primaire, une classe complète a été rénovée, et les sanitaires des filles et des enseignants ont été reconstruits.

La restauration scolaire a été repeinte entièrement. Un tableau noir aimanté géant permet l'affichage des menus.



Le parking « minute »

Un parking « minute » a été créé à la place de la caserne des jeunes sapeurs-pompiers, rue Sarraill, à côté de l'espace d'animation sociale et culturelle.

Ce nouveau parking est essentiellement réservé aux parents d'élèves.

Il permet une meilleure fluidité dans les rues Sarraill et Dauvet à côté du groupe scolaire Sarraill mais il permet aussi de sortir plus vite et plus facilement sur l'avenue Jules Guesde. Le cheminement est également mieux sécurisé pour les enfants.



Les agents des écoles maternelles

En collaboration avec l'équipe enseignante, les agents des écoles maternelles (ATSEM) effectuent trois types de mission.

D'une part, les agents peuvent être présents aux entrées et sorties d'école. Ils accompagnent les enfants qui se rendent à la garderie et à la cantine, et aident, par exemple à l'habillage et au déshabillage de l'enfant. Elles les accompagnent également aux sanitaires.

D'autre part, les agents assistent les enseignants pour l'animation, la préparation et l'entretien du matériel, ainsi que pour le repos des enfants. Au moment de la sieste, une relation privilégiée avec l'enfant est instaurée.

L'agent prépare également



les activités, et notamment tous les travaux manuels : découpage des papiers, confection des cahiers, pochettes et albums...

Enfin l'agent des écoles maternelles est chargé du maintien des locaux de l'école dans un état constant de salubrité et de propreté. Les travaux de

gros entretien se font collectivement pendant les vacances scolaires.

Soulignons aussi que les ATSEM sont des fonctionnaires placés sous l'autorité hiérarchique du Maire dans l'exercice de leurs fonctions hors temps scolaire et sous l'autorité du directeur d'école pendant le temps scolaire.

Merci à tout ce personnel qui se dévoue et travaille pour le bien-être des enfants de notre commune !



Le guide des parents

Conseils pratiques, détails des programmes scolaires pour mieux accompagner votre enfant : tels sont les objectifs de 2 guides intéressants que publie l'Education Nationale.

« Carnet de notes » vous les conseille :

- « Mon enfant à l'école-maternelle »

- « Mon enfant à l'école-CP-CM2 »

Ces deux guides sont téléchargeables et consultables en ligne sur le site de l'Education nationale : www.education.gouv.fr/cid48635/le-guide-pratique-des-parents-mon-enfant-a-l-ecole.html



LE CALENDRIER SCOLAIRE 2012/2013 Zone B Académie de Reims



Vacances de la Toussaint :

A partir du samedi 27 octobre 2012, reprise le lundi 12 novembre 2012

Vacances de Noël :

A partir du samedi 22 décembre 2012, reprise le lundi 7 janvier 2013

Vacances d'hiver :

A partir du samedi 16 février 2013, reprise le lundi 4 mars 2013

Vacances de Printemps :

A partir du samedi 13 avril 2013, reprise le lundi 29 avril 2013

Vacances d'été :

A partir du samedi 6 juillet 2013. La date de la reprise n'est pas encore connue à ce jour.

Rattrapage

Pour les élèves du premier degré :

Le mercredi 3 avril toute la journée pour remplacer la journée du jeudi 8 novembre 2012

Le vendredi 5 juillet 2013 toute la journée pour remplacer le vendredi 9 novembre 2012

Pour les élèves du second degré :

Le mercredi 3 avril 2013 après midi pour remplacer la matinée du jeudi 8 novembre 2012

Le mercredi 22 mai 2013 pour remplacer l'après midi du jeudi 8 novembre 2012

Le vendredi 5 juillet 2013 toute la journée pour remplacer le vendredi 9 novembre 2012

Réforme de l'école : vers la semaine des 4 jours et demi



Le 9 octobre dernier a été officiellement dévoilé le rapport de la concertation sur la refondation de l'école. Il doit servir de base à une future loi.

Parmi les points clés développés, on trouve la semaine de 4 jours et demi, à l'école primaire, pour la rentrée 2013. Il est vrai qu'une telle réforme des rythmes scolaires, peut constituer un levier de

réussite, pour faire face aux journées surchargées de nos enfants. De plus, cette réforme concerne de nombreux acteurs comme les parents, les enseignants mais aussi les collectivités locales.

Ce retour à une semaine de 4 jours et demi prévoirait la classe le mercredi matin, mais laisserait le choix, localement, pour le samedi matin. Notons également que ce rapport est favorable à une journée de classe qui ne dépasse pas 5 heures en primaire, 6^{ème} et 5^{ème}, et pas plus de 6 heures pour les élèves de

4^{ème} et 3^{ème}.

Il reste que ce rapport concerne de nombreux acteurs, comme les parents et les enseignants bien sûr, mais aussi les collectivités locales, et en particulier la commune, gestionnaire du primaire. Les conséquences ne sont pas neutres. Moins d'heures à l'école, cela signifie, un service supplémentaire à prévoir (garderie, périscolaire...) et un coût supplémentaire. L'Etat donnera-t-il aux collectivités les moyens de faire face aux conséquences de cette réforme ? Rien n'est moins sûr...

Service périscolaire : les missions



Important pour les enfants, le temps périscolaire leur permet « de s'épanouir dans les moments d'activité de la vie quotidienne », souligne Blandine Mouton, la responsable du service. Entouré de Jennifer Royer et de Sabine Courillon, adjointes administratives, elle organise le service avec l'apport d'agents mis à disposition par la commune. Le temps la

périscolaire du midi après le repas, à la cantine, est assuré par Ibrahim Djibo et Sahim Sahli. A la bibliothèque, Ingrid Fèvre, Caroline Dolat, Anaït Yenguibarian et Mathilde Costantini accueillent les enfants (ils sont épaulés par un animateur du Centre social Debussy).

Les activités vont des jeux de lettres aux jeux de société en passant par la

lecture, le chant, le dessin sans oublier le sport sous toutes ses formes.

150 enfants fréquentent ce service périscolaire qui, rappelons le, est entièrement gratuit.

N'oublions pas non plus les agents de restauration scolaire : Emilia Mauclair, Nathalie Biehler, Isabelle Moreau et Doudja Jemouai (actuellement remplacée).



Blagues d'école



La maîtresse demande à Nicolas :

« Conjugues moi le verbe savoir à tous les temps »

« Je sais qu'il pleut, je sais qu'il fera beau, je sais qu'il neige »



Un petit garçon arrive avec une montre en classe : les yeux fixés sur le cadran, il s'exclame :

« Je ne peux jamais savoir l'heure, elle n'arrête pas de tourner » !!

Parution bimestrielle

Adresse :

Mairie de Pont Sainte Marie

Place LANGLOIS

10150 Pont Sainte Marie

Téléphone : 03.25.81.20.54

Télécopie : 03.25.80.07.49

plandreat@wanadoo.fr

Les mots mêlés de l'école

**D'autres informations
sur le site de la ville
de Pont Sainte Marie**

www.pont-sainte-marie.com



Vous pourrez retrouver toute la vie de la commune de Pont-Sainte-Marie sur le bulletin municipal distribué dans vos boîtes aux lettres

Voici la liste des mots à retrouver dans la grille

ECOLE	GOMME	ELEVE
CARTABLE	COLLE	DEVOIRS
TROUSSE	LIVRE	CAHIER
CRAYON	REGLE	GLOBE
MAITRESSE	TABLEAU	CISEAUX

R	E	G	L	E	J	Y	P	G	G
M	E	C	O	L	E	N	W	O	L
R	T	A	B	L	E	A	U	M	O
C	X	R	C	O	L	L	E	M	B
I	Q	T	R	O	U	S	S	E	E
S	M	A	I	T	R	E	S	S	E
E	O	B	C	A	H	I	E	R	L
A	T	L	I	V	R	E	K	U	E
U	D	E	V	O	I	R	S	Z	V
X	F	G	C	R	A	Y	O	N	E